

FO : «les agents des impôts n'ont rien à voir avec Cahuzac»

Dans un contexte déjà très tendu, l'affaire Cahuzac n'a pas arrangé les relations entre certains contribuables et les agents de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP). Il n'est en effet pas compliqué d'imaginer toutes les réflexions qui peuvent pleuvoir lorsqu'un usager irascible est sommé de s'acquitter d'une certaine somme («allez donc chercher l'argent où il se trouve !»), ou simplement quand son dossier n'est pas traité aussi vite qu'il le souhaiterait. Tout cela ne serait pas tellement gênant si la situation n'était pas déjà explosive.

On se souvient qu'une grave agression avait eu lieu à Saint-Dizier fin 2011. Et le contexte ne s'est pas amélioré depuis. D'un côté, la RGPP a conduit à la suppression de postes, ce qui entraîne un allongement des temps d'attente aux guichets. De l'autre, la crise a dégradé la situation financière des contribuables qui ont de plus en plus de mal à payer. Voilà pourquoi le syndicat FO DGFiP a organisé une conférence de presse jeudi matin. Il s'agissait d'appeler les citoyens à faire preuve de civisme. En fait, l'idée était aussi de montrer que les agents ne sont pas res-

ponsables de la situation. De plus concernant l'affaire Cahuzac, ils ne peuvent en aucun cas être mis en cause. Les dossiers des ministres et mêmes des députés sont classés «sensibles». Les personnes qu'on trouve au guichet n'y ont absolument pas accès. Tout est d'ailleurs très cloisonné dans les services. Enfin, le syndicat rappelle que beaucoup d'agents gagnent à peine plus du SMIC, mais qu'en cas de problème sur leur déclaration (ils sont contrôlés sur chaque année) ou même simplement en cas de dettes personnelles, ils sont passibles de sanctions disci-



Sabine Maria et Rachel Sugneau de FO CGFiP, en compagnie de Dominique Perchet responsable de l'Union départementale FO.

plinaires. Celles-ci ont d'ailleurs tendance à augmenter ces dernières années.

Bref, ils sont plutôt plus mal lotis que la moyenne des contribuables.

Pourquoi les éleveurs manifestent

L'appel des Jeunes Agriculteurs, de la Fédération départementale des producteurs de lait (FDPL) et de la FDSEA, un rassemblement de 150 éleveurs devait avoir lieu, comme partout en France, ce vendredi 12 avril, de 11 h à 14 h, à Chaumont, devant la préfecture. L'occasion d'organiser un petit marché avec des produits vendus à prix coûtant (de viande de bœuf, de porc et de mouton, ainsi que des fromages) et de rédiger des cahiers de doléances par production qui seront remis au préfet, une délégation de manifes-

tants devant être reçue. Selon Thierry Lahaye, nouveau président de la FDSEA, les éleveurs ont de plus en plus de mal à supporter la hausse des charges, due en particulier à la hausse du prix des céréales. Etant situés en bas de l'échelle, ils n'arrivent pas à la répercuter. Pour le lait, ils réclament une augmentation de 3 centimes au litre. «Pour le consommateur qui achète une brique de lait, ce n'est pas grand chose. Mais pour un producteur, ça change tout», souligne Thierry Lahaye.

La production de lait arrêtée au profit des céréales

A noter que le cheptel français est en train de diminuer. Et qu'en Haute-Marne, notamment dans le Bassigny, un nombre grandissant d'exploitations arrêtent la production laitière pour se consacrer à l'élevage allaitant, voire exclusivement à la production céréalière. Et si la production de lait a pu parfois être reconcentrée sur d'autres exploitations, le système atteint ses limites. Les quotas ne resteront pas

en Haute-Marne. Et ensuite, quel intérêt auront les transformateurs à rester sur le territoire ? On le voit, l'enjeu est de taille. Et les éleveurs qui font de la viande sont logés à la même enseigne. «Il est toujours difficile de tirer une marge correcte sur la viande bovine», précise Thierry Lahaye. «Le plan de relance ovin n'a pas suffi et les éleveurs de moutons souffrent de la concurrence complètement déloyale de la Nouvelle-Zélande». Selon Jean-Louis Blondel, directeur de la FDSEA, des gigots sous vide traversent

les océans pendant plusieurs mois et sont vendus en produits frais. «Il y a un problème de traçabilité». Quant aux producteurs de porcs et de volailles, tout le monde comprendra aisément qu'ils subissent eux aussi de plein fouet la hausse du prix des céréales. Thierry Lahaye observe qu'il y a aussi un problème de répartition des marges entre producteurs, transformateurs et distributeurs. Et qu'il n'y a donc pas lieu de tout répercuter sur le consommateur.

Mobilité : le Conseil régional entend les jeunes

Soucieux de faire évoluer sa politique auprès des jeunes, le Conseil régional de Champagne-Ardenne a décidé d'ouvrir le dialogue avec eux. Dans chaque département, le projet s'est mis en place avec les associations d'éducation populaire.

Un premier travail avait été effectué en 2011 sur la santé, le logement, la formation, et l'accès au sport. Mais déjà étaient apparues les questions cruciales de transport et de mobilité. C'est ce thème qui a donc été développé par la suite. En Haute-Marne, avec les

MJC, les Foyers ruraux, la Ligue de l'enseignement et les Francas, 3 réunions ont eu lieu fin 2012 à Saint-Dizier, Chaumont et Longeau. Elles ont regroupé au total une centaine de jeunes. Puis samedi dernier quelques représentants de chaque rassemblement

sont venus à la MJC de Chaumont présenter une synthèse devant les conseillers régionaux haut-marçais : Martine Legay, Patricia Andriot et Jean-Claude Damerey. On comptait alors encore une dizaine de jeunes. Mais, en juin prochain, ils ne seront plus que 3 par département pour aller porter la parole de leurs camarades à l'Hôtel de Région.

Samedi à Chaumont, il a été question, entre autres, des bus de ramassages scolaires. Les jeunes se demandent en effet pourquoi ils ne peuvent plus les emprunter

dès qu'ils sont sortis du lycée. Il a été proposé aussi que dans certains lieux stratégiques (le rond-point de la piscine, par exemple) des bornes d'informations donnent toutes sortes de renseignements sur les transports. Les ruraux ont suggéré aussi la création d'aires de co-voiturage, ou même d'auto-stop. Et puis les jeunes sont même allés jusqu'à envisager d'intégrer l'étude du Code de la route aux les apprentissages fondamentaux du lycée. Aux élus maintenant de voir ce qu'ils peuvent faire.

